

Ce que nous avons conservé

- Le Canada gardera le droit de contrôler l'entrée des banques étrangères sur les marchés financiers canadiens.
- Le Canada gardera son plein pouvoir de réglementer les établissements financiers à charte actifs au Canada.

Qu'en est-il pour vous?

- L'Accord ouvrira aux banques canadiennes actives aux États-Unis l'important nouveau domaine du marché des valeurs mobilières.
- Si vous êtes une banque ou une compagnie d'assurance canadienne ou que vous êtes actionnaire de l'une de ces institutions, vous aurez un accès assuré aux États-Unis. Vous pourrez concurrencer vos homologues américains à armes égales.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada